

l'environnement ont eu une plus grande visibilité politique, mais il y a nombre d'autres groupes qui se réuniront régulièrement pour traiter de l'aspect plus prosaïque du commerce, soit les règles d'origine, les normes de qualité pour les produits agricoles, les normes en matière de télécommunications, l'étiquetage des textiles et des vêtements, l'admission temporaire des gens d'affaires, et ainsi de suite.

Les deux groupes de travail nettement les plus importants ont été récemment établis pour traiter de l'absence de règles communes devant régir l'application des recours commerciaux prévus par la législation -- une législation qui n'a réellement pas de justification économique dans une zone de libre-échange. Nous savons qu'il ne sera pas facile de s'entendre sur ces questions; nous savons aussi que notre succès dans cette entreprise indiquera si les intérêts économiques communs des pays de l'Amérique du Nord peuvent transcender les préoccupations strictement nationales.

L'investissement est un autre domaine où l'ALENA peut être amélioré. La desserte d'un marché étranger suppose de plus en plus une présence sur ce marché, que ce soit par le biais de coentreprises, de partenariats stratégiques ou d'investissements directs. Nous avons déjà vu une croissance spectaculaire des investissements outre-frontière à l'intérieur même de l'Amérique du Nord, et dans l'ensemble de l'hémisphère occidental. Dans un monde où le commerce n'est pas seulement ce que vous faites, mais aussi comment et où vous le faites, un code progressif de l'investissement devrait être l'une des grandes justifications d'un ALENA.

Ici comme ailleurs, le Canada peut jouer un rôle de chef de file, même devant l'apparente incertitude des États-Unis. Nous avons une chance unique de faire progresser le programme hémisphérique, une chance unique de contribuer à tracer la politique commerciale des prochaines années, et même des prochaines décennies. Après tout, la politique étrangère du Canada a toujours été définie par son engagement envers l'établissement de règles internationales et l'édification d'un consensus. La sécurité et la prospérité du Canada ont toujours été inextricablement liées au bon fonctionnement des systèmes internationaux. Notre stratégie de collaboration sur des objectifs et des intérêts partagés a toujours reposé sur l'édification d'un ensemble commun d'obligations et de droits internationaux. Lorsque les pays de l'hémisphère occidental se retrouveront au Sommet des Amériques à Miami, en décembre, le Canada aura certainement un message clair à leur livrer.